

POF328: Institutions politiques canadiennes
Collège militaire royal du Canada (Kingston)
Département de science politique et d'économie
Semestre d'hiver 2020

Instructeur : Stéphanie Chouinard, Ph.D.

Téléphone : ext. 5311

Bureau : Girouard 410

Heures de bureau : Lundi 10h00-12h00

Courriel : stephanie.chouinard@rmc.ca

Ou sur rendez-vous

Horaire du cours : Mardi 12h40-15h30, Sawyer 4201

Description de l'annuaire

Le cours commencera par un bref retour aux origines historiques de la Confédération. Les principales composantes de la constitution canadienne seront analysées en rapport avec la dynamique actuelle du fédéralisme canadien. La dernière partie du cours offrira une analyse des points de tension (p. ex., le Québec et l'Ouest) à l'intérieur de la fédération et de ce que sera vraisemblablement son évolution future.

Démarche et objectifs du cours

Le champ de la politique canadienne a toujours eu un penchant pour l'étude des institutions, et pour cause : plusieurs institutions ont un impact retentissant sur la façon dont la politique fonctionne au pays. L'objectif de ce cours est d'en explorer quelques-unes afin de mieux les comprendre, individuellement, ainsi que dans leur rapport les unes avec les autres. Parmi celles que nous étudierons, nous retrouvons le fédéralisme (et les défis que celui-ci suscite), les relations intergouvernementales (fédéral-provincial-territorial-municipal, mais aussi entre ceux-ci et les peuples autochtones), la constitution, les trois branches de l'appareil gouvernemental (le législatif, l'exécutif, et le judiciaire), le processus électoral et les partis politiques, le régime linguistique, ainsi que la fonction publique. Nous discuterons aussi de l'impact du régionalisme sur ces institutions.

Durant le cours, les étudiants vont :

- Développer une compréhension approfondie des institutions politiques canadiennes;
- En apprendre plus sur quelques débats fondamentaux de la science politique canadienne;
- Améliorer leurs capacités de compréhension en lisant et en analysant un nombre de lectures important de façon assez rapide;
- Renforcer leurs techniques de communications orales et écrites en écrivant des fiches analytiques sur les lectures et en participant à des discussions sur ces lectures avec leurs pairs;
- Améliorer leur capacité d'analyse et de formulation d'argumentaires en filtrant les lectures par l'entremise d'une question hebdomadaire;
- Apprendre à éditer leurs écrits en réponse à la rétroaction de la professeure et des pairs.

Manuels et lectures

Les manuels ci-dessous vous seront fournis par le CMR.

Gagnon, Alain-G. (dir.) *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2006. (Gagnon, 2006)

Russell, Peter, François Rocher *et al* (dirs.). *Essential Readings in Canadian Government*, 2nd ed. Toronto : Emond Montgomery Publishing, 2016. (Russell et al., 2016)

Les autres lectures seront disponibles sur le Moodle du cours, à moins que les liens électroniques ne soient affichés à l'horaire - voir l'**Annexe B**.

Règlements du cours

Les attentes de l'instructeur envers les élèves-officiers sont les suivantes. En premier lieu, la présence en classe est obligatoire, à moins qu'il en soit indiqué autrement. Il est impératif d'avoir lu les textes obligatoires avant d'arriver en classe. Il est attendu de votre part que vous arriviez en classe avec vos textes lus et annotés et que vous soyez prêts à discuter en détail de ces textes avec vos collègues.

Tous les travaux doivent être soumis avant la fin du semestre, que ceux-ci soient notés ou non. Si tous les travaux n'ont pas été remis, l'instructeur se réserve le droit de ne pas corriger votre travail final. Cette politique reflète les Règlements du Collège :

Règlements concernant les études

7,3 : Les étudiants doivent normalement remettre tous les travaux exigés dans le cadre des cours avant le dernier jour de la session pendant lequel ces cours sont offerts.

10,2 : Le professeur peut refuser à tout étudiant qui n'a pas terminé ou remis les travaux exigés pour un cours l'autorisation de passer l'examen final de ce cours.

Il est de la responsabilité de chaque étudiant d'être au courant des faits saillants de l'actualité canadienne. Cela signifie que vous êtes responsable, non seulement en tant qu'étudiant/e, mais aussi en tant que citoyen/ne, de vous informer en lisant les nouvelles. Prenez l'habitude de prendre connaissance des grands titres quotidiens et de lire quelques articles qui vous intéressent plus en détail. Nous discuterons, à chaque semaine, de l'actualité canadienne, et je m'attends de votre part à ce que vous contribuiez à cette discussion. Dans le cours des discussions en classe, je m'attends de votre part à ce que vous émettiez des opinions informées et que vous soyez respectueux envers vos collègues.

Voici une liste de sources fiables que je vous invite à consulter (la plupart de ces sources ont des applications mobiles gratuites) :

Le Devoir: www.ledevoir.com

Radio-Canada Nouvelles: www.radio-canada.ca

The Globe and Mail: www.theglobeandmail.com

The National Post: www.nationalpost.com

The Hill Times: www.hilltimes.com

iPolitics: <https://ipolitics.ca>

Les archives de Radio-Canada: <http://archives.cbc.ca>

Enfin, les étudiants peuvent s'attendre de l'instructeur à ce qu'elle vous guide dans votre apprentissage de façon engageante et dynamique au courant du semestre. Je serai toujours prête à vous rencontrer afin de discuter du matériel du cours ou des défis que vous pourriez rencontrer dans le courant du semestre. Vous pouvez aussi vous attendre à ce que je fournisse des rétroactions utiles et dans un délai raisonnable après chaque évaluation.

Absences

La présence en classe est votre principal emploi en tant qu'élève-officier. Traitez-la comme tel. Si vous devez vous absenter, je m'attends de votre part à ce que vous ayez une motivation. Votre présence en classe est de prime importance non seulement parce que de l'information pertinente sera donnée à chaque cours, mais parce qu'il est attendu que vous participiez de façon significative aux discussions en classe.

Intégrité académique

L'inconduite académique constitue toute forme de plagiat, tricherie, et autres violations du code d'éthique académique, visant essentiellement à faire passer le travail de quelqu'un d'autre pour un travail original. L'inconduite académique est une offense sérieuse dans toute université, mais encore plus au CMR, car elle va à l'encontre des valeurs intrinsèques des Forces armées canadiennes. Les conséquences d'une inconduite académique sont un échec dans le cadre de ce cours et pourraient aller jusqu'à l'expulsion du CMR.

Règlements concernant les études

23. L'intégrité universitaire

La tricherie comprend :

- a. un acte ou une tentative de donner, de recevoir, de partager ou d'utiliser des renseignements non autorisés ou de l'aide non autorisée n'importe quelle temps un contrôle des connaissances, ou lors d'un examen. Les étudiants ont le droit d'offrir du mentorat ou de l'aide aux autres étudiants au moment de faire les devoirs, mais ils ne doivent pas permettre aux autres étudiants de copier leurs travaux, ou de copier les travaux des autres étudiants, et ils doivent indiquer quand ils ont reçu de l'aide des autres un manquement aux règles lors des devoirs, présentations, exercices, contrôles, ou examens;*
- b. un manquement aux règles lors des devoirs, exposés, exercices, contrôles, ou examens, comme le précise le professeur visé ou le surveillant d'examen;*
- c. la coopération ou collaboration non autorisée;*
- d. le traficage des documents officiels, y compris les dossiers électroniques;*
- e. la falsification des recherches, des données expérimentales ou des citations;*
- f. la citation de sources qui n'ont pas été utilisées lors de la rédaction d'une épreuve ou d'un rapport et*
- g. l'usurpation de l'identité d'un candidat lors d'un exposé, exercice, contrôle, ou examen. Cela comprend l'ouverture à une session d'un outil de gestion électronique de données de cours ou à un logiciel (tel que : Moodle, BlackBoard, et autres) en utilisant l'identifiant et le mot de passe d'une autre personne.*

Le plagiat comprend :

- a. l'appropriation illicite du travail de quelqu'un d'autre et la tentative de le présenter comme le sien. Cela comprend les allégations fallacieuses concernant des données ou des références, et l'utilisation abusive de guillemets ou la mention d'une source;*
- b. l'omission de reconnaître adéquatement la collaboration ou l'aide externe et;*
- c. le copiage.*

Les autres violations de l'éthique universitaire sont les suivantes :

- a. le non-respect des normes ou des lignes directrices régissant l'éthique dans la recherche;*
- b. l'omission de reconnaître qu'un travail ou une partie de celui-ci a déjà été soumis ailleurs pour l'obtention de crédits dans un programme d'études;*
- c. la déclaration trompeuse ou fausse au sujet du travail accompli; et*
- d. la complicité ou l'encouragement à commettre toute forme d'infraction à l'intégrité universitaire.*

À noter que cette liste n'est pas exhaustive.

Pondération

La note finale du cours proviendra des évaluations suivantes :

Participation en classe : 10% (au courant du semestre)

Présentation d'un auteur en séminaire : 10% (à chaque semaine)

Fiches analytiques : 40% (à chaque semaine)

Travail final : 40% (Proposition à remettre le 10 février; Travail final à remettre le 7 avril)

Participation en classe (10%)

Ces points seront octroyés selon votre contribution aux discussions en classe ainsi que sur votre participation aux tâches de gestion du cours, notamment les tâches connexes à l'organisation du voyage de groupe au Parlement canadien à Ottawa. La façon dont vous vous exprimez, les arguments que vous mobilisez, le niveau de compréhension des lectures que vous démontrez, ainsi que votre habileté à permettre à vos collègues de participer et d'apprendre seront tous considérés dans cette pondération. Votre comportement envers vos pairs sera aussi jugé; rappelez-vous qu'il est possible d'être en désaccord sans être désagréable les uns envers les autres, et que toutes les questions peuvent apporter la discussion dans une direction intéressante.

Présentation et animation du séminaire (10% à chaque semaine)

Chaque semaine, vous serez responsable de présenter rapidement une synthèse de l'une des lectures obligatoires. Le but sera de mettre en lumière les arguments principaux et les approches théoriques utilisées par les auteurs afin d'offrir une analyse critique du texte pour nourrir la discussion avec vos pairs.

Fiches analytiques hebdomadaires (40%)

Les fiches devront répondre à la « question fondamentale » de chaque semaine, que vous trouverez à l'horaire (voir Annexe B). Vous devrez vous inspirer de toutes les lectures et les citer. L'idée ici est de développer un dialogue entre les auteurs en réponse à la question de la semaine,

en vous demandant, par exemple, « comment chacun des auteurs répondrait à cette question? » ainsi que « en quoi les auteurs diffèrent-ils dans leurs perspectives et en quoi sont-ils d'accord? ».

Les fiches devraient être d'une longueur d'une page à simple interligne (format 12pt) et soulever une question pour fins de discussion en classe à la fin de la page. Vos fiches analytiques seront remises sur Moodle, avant 18h00 la veille de votre cours.

Les fiches analytiques ainsi que la quantité importante de lecture remplacent un examen à la fin du cours. Le cours a été conçu de façon à évaluer vos capacités de compréhension, d'analyse, et de communication, plus que de mémorisation. De plus, les fiches sont conçues de façon à nourrir et à élever le niveau des discussions en classe, car tous les étudiants auront lu les textes et auront réfléchi à la thématique de la semaine.

Travail de recherche (40%)

Un travail de recherche devra être produit pour le dernier cours du semestre. La rédaction d'une recherche de calibre universitaire n'est pas une mince tâche, mais ce cours a été structuré afin de vous guider dans le processus de design de votre projet de recherche et de sa rédaction.

La première étape consistera à la remise d'un **projet de recherche, incluant une description du projet, une table des matières et une bibliographie annotée** (10%). La description du projet devrait être d'environ 300 mots et annoncer clairement la question de recherche et l'hypothèse ainsi que les concepts clés et l'approche méthodologique préconisée. La table des matières expliquera en détail comment l'étudiant/e propose de démontrer sa thèse. La bibliographie annotée devra contenir **au moins 5 sources académiques**. L'étudiant/e devra expliquer la pertinence de chaque source dans le cadre de sa recherche.

Votre proposition devra être faisable et pertinente dans le cadre de ce cours. Il s'agit d'une étape importante dans l'élaboration de votre projet afin de vous mettre sur la bonne voie, avant de commencer la rédaction.

Chaque étudiant/e aura la chance de discuter de son projet de recherche avec ses collègues en classe afin de recueillir leurs opinions et idées sur ledit projet.

La seconde étape consistera à la préparation d'un **travail de fin de semestre** (30%), à remettre le dernier jour de classe (le 7 avril). Le corps de votre texte ne devrait pas dépasser les 15 pages et devrait inclure au moins 12 sources académiques fiables (articles scientifiques, chapitres de livres et livres publiés dans des maisons d'édition académiques). Cela pourrait inclure des lectures obligatoires du cours, des lectures supplémentaires, ou des versions originales des lectures provenant des manuels *Essential Readings*. Vous pouvez choisir d'utiliser des références de style APA, MLA, ou Chicago, selon votre préférence personnelle, mais assurez-vous d'être constant dans votre formatage. N'hésitez pas à utiliser le Centre d'aide à la rédaction du Collège. Une grille d'évaluation se trouve à l'annexe A.

Politique au sujet des retards

Clause m** :** Vous avez le droit d'invoquer la clause m**** **une seule fois, sur un travail à remettre** durant la session, sans obligation d'explication, afin d'obtenir un sursis de 48 heures sur la date de remise.

Après l'invocation de cette clause, les travaux reçus en retard recevront une pénalité de 10% par jour; après quatre jours de retard, je ne corrigerai pas le travail, et il recevra une note de zéro. (Tous les travaux doivent tout de même être remis, sinon votre travail final ne sera pas corrigé.) Cette politique vise à susciter une bonne gestion de votre temps et qui récompense ceux et celles qui remettent leurs travaux en temps. Cette politique ne s'applique pas si vous avez une note justificative de votre commandant d'escadre ou du médecin.

Annexe A - Grille d'évaluation détaillée

Excellent :

A+ (94-100) : Travail dont la qualité est exceptionnelle, en plus des critères pour le « A », la réflexion est ici originale et ajoute aux débats du champ. Ce travail pourrait être soumis à une revue scientifique pour publication.

A (87-93) : Excellent travail qui répond à l'ensemble des critères et exigences de l'exercice. **L'argument** est clairement exposé, **la démonstration** est convaincante et repose sur une analyse empirique et/ou théorique cohérente. Le travail démontre une excellente **capacité de synthèse** et une bonne **compréhension des concepts et sources** mobilisés. Le travail incorpore bien **les apprentissages du cours et des lectures**. Le travail est **structuré de manière cohérente**. **La langue et la syntaxe** sont excellentes. **Les références et la bibliographie** répondent aux standards scientifiques.

A- (80-86) : Travail de grande qualité qui répond à l'ensemble des critères pour l'obtention d'un « A », bien qu'il y ait place à quelques améliorations mineures au plan de la cohérence de l'argument, des concepts et des sources, et/ou de la qualité de la langue.

Bon :

B+ (76-79) : Travail dont la qualité répond aux critères du « B » tout en se démarquant par un aspect particulier, soit la qualité de l'argument, la cohérence de la synthèse, la maîtrise des concepts et/ou la structure et la langue.

B (73-75) : Travail de bonne qualité qui répond dans l'ensemble aux critères de l'exercice, bien qu'il y ait place à l'amélioration. Par exemple, l'argument est clair mais pourrait être mieux annoncé et la démonstration plus cohérente. Le texte démontre une bonne capacité de synthèse et incorpore les apprentissages du cours, bien que certains éléments manquent. Un texte qui tend à résumer les arguments des auteurs / du cours plutôt qu'à les utiliser afin de construire un argumentaire propre mérite un « B ». Le texte est bien structuré et la qualité de la langue est satisfaisante, bien qu'il y ait place à amélioration.

B- (70-72) : Certaines faiblesses par rapport aux critères mentionnés pour l'obtention d'un « B ». Pas d'erreurs ou de lacunes majeures sur le plan du contenu, mais certains aspects méritent d'être mieux travaillés au plan de la cohérence de l'argument, de la clarté, ou de la structure. Certains éléments de réponse peuvent être confus ou superflus.

Satisfaisant :

C + (66-69) / C (63-65) / C- (60-62) : Travail qui satisfait aux exigences tout en ayant certaines faiblesses importantes au plan du contenu et/ou de la structure et de la langue. Par exemple, l'argument n'est pas clairement énoncé, ou ce dernier n'est pas cohérent dans l'ensemble du travail; la démonstration ne repose pas sur des éléments théoriques ou factuels, ou encore n'incorpore pas de manière adéquate les éléments du cours ou se contente de les résumer. Au plan de la structure, le texte peut manquer de cohésion, les liens entre les éléments du texte ne sont pas démontrés de façon adéquate, ou encore le texte saute d'une idée à l'autre sans logique apparente. Un texte pour lequel la qualité de la langue et de la syntaxe pose problème au point où sa lecture en est difficile se verra attribuer une note dans les « C ».

Passable :

D+ (56-59) / D (53-55) / (D- (50-52) : Le texte répond aux exigences minimales pour obtenir la note de passage. Des faiblesses importantes sont relevées au plan de la cohérence et/ou de la structure; l'argument n'est pas clairement énoncé ou est confus et/ou il manque des éléments importants au plan théorique ou factuel. La langue, la syntaxe, et la structure du texte sont insatisfaisantes et/ou le texte ne suit pas les consignes ou les exigences de l'exercice concernant le format, la longueur, les références, etc.

Échec :

E (40-49) : Travail inacceptable au plan de la présentation et/ou du contenu. Propos hors sujet ou nettement incomplet, confusion au plan de l'argumentaire, démontrant peu ou pas de capacité à intégrer le contenu du cours; structure et/ou langue ne répondant pas aux attentes d'un cours de niveau universitaire.

F (0-39) : Travail bâclé ou incomplet ne répondant pas aux attentes. Effort nettement insuffisant ou plagiat.

Rubrique de correction : Travail de recherche

Description et argumentation	L'argumentaire présenté est-il factuel, cohérent, et original ? Les résultats de votre recherche sont-ils présentés de façon claire ? Votre argumentaire repose-t-il sur des références à la littérature récente pertinente ?	/40
Méthodologie	La méthodologie utilisée était-elle clairement présentée et appropriée pour la recherche ?	/25
Structure	Le texte est-il structuré de façon cohérente (introduction, corps de texte en plusieurs parties, conclusion, bibliographie)? Y a-t-il une logique à la présentation des différentes parties du texte?	/25
Références, bibliographie	Le texte comprend-il des références à des sources pertinentes? Ces sources sont-elles citées dans un format approprié? La bibliographie est-elle présentée dans un format approprié?	/10
Sous-total		/100
Expression	Vous pouvez perdre jusqu'à 15 points sur la qualité de la langue.	
Total		/100

Annexe B – Horaire des cours

*Note : Les lectures marquées de * sont disponibles sur Moodle.*

Sem	Date	Sujet	Objectifs/ Question de discussion/ Remise de travaux	Lectures
1	7 jan	Objectifs du cours Le champ de la politique canadienne	Contenu et attentes du cours La politique canadienne comme champ particulier avec ses questions, ses contours, ses approches	Le syllabus
2	14 jan	La fondation d'un pays: la constitution canadienne	Qu'est-ce que la constitution canadienne et qu'est-ce qu'elle nous dit sur la fondation du Canada?	Dans <i>Essential Readings in Canadian Constitutional Politics</i> : *#7 – George Stanley, “A Short History of the Constitution” *#8 – George Rawlyk, “The Historical Framework of the Maritimes and the Problems of Confederation” *#9 – A.I. Silver, “Confederation and Quebec” *#21 – Alan Cairns, “The Living Canadian Constitution” *Peter Russell, 2017, <i>Canada's Odyssey: A Country Based on Incomplete Conquests</i> , “Introduction” and “Chapter 16: The Three Pillars Continue Their Odyssey”, 3-19, 423-454.
3	21 jan	Le fédéralisme et les relations intergouvernementales	Le fédéralisme est-il un mode de gouvernement légitime pour le Canada?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i> : #41 – Alan Cairns – “The Governments and Societies of Canadian Federalism” #42 – Donald V. Smiley et Ronald Watts – “Intrastate Federalism in Canada” #44 – Richard Simeon and Ian Robinson – “The Dynamics of Canadian Federalism” Dans Gagnon, 2009 : François Rocher, « La dynamique Québec-Canada ou le refus de l'idéal fédéral » (chap. 3) .
4	28 jan	Les régions et le régionalisme	Qu'est-ce que le régionalisme au Canada et comment façonne-t-il la politique canadienne?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i> : #8 – Preston Manning – “The West Wants In” #43 – Roger Gibbins – “Federalism and Regional Alienation” #77 – Robert Finbow – “Atlantic Canada in the Twenty-First Century: Prospects for Regional Integration”

				*Ailsa Henderson, 2010, “ ‘Small Worlds’ as Predictors of General Political Attitudes,” <i>Regional and Federal Studies</i> 20, 4-5: 469-85. *Jean-Marie Roy, 1980, « Nationalisme et régionalisme dans la crise canadienne », <i>Cahiers de géographie du Québec</i> 24 :61, 109-122.
5	4 fév	Le gouvernement responsable : l'exécutif	Le Premier ministre du Canada détient-il trop de pouvoir?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i>: #13 – Eugene Forsey and Helen Forsey, “Prorogation Revisited: Eugene Forsey on Parliament and the Governor General” #14 – C.E.S. Franks – “The Parliament of Canada” #15 – Donald Savoie. “The Rise of Court Government in Canada” #16 – Lisa Young, “Value Clash: Parliament and Citizens after 150 Years of Responsible Government” *Philippe Lagassé, 2016, “La Couronne et le pouvoir du Premier ministre”, <i>Revue parlementaire canadienne</i> (été), 17-23.
6	11 fév	Le gouvernement responsable : le Sénat	Le Sénat devrait-il être aboli? <i>Propositions de recherche à remettre</i>	*Jennifer Smith, 2013, « Abolir le Sénat : la mauvaise idée du NPD », <i>L'Idée fédérale</i>, novembre. *Bruce Hicks and André Blais, 2008, “Restructuring the Canadian Senate through Elections”, <i>Choices</i> 14:15, 1-24. *Campbell Sharman, 2008, “Political Legitimacy for an Appointed Senate,” <i>Choices</i> 14:11, 1-28.
18 février: SEMAINE DE LECTURE				
25 février: Congé				
9	3 mar	La politique municipale et urbaine	Quels sont les défis l'urbanisation pour le Canada?	Dans Gagnon, 2009 : Luc Turgeon, « Les villes dans le système intergouvernemental canadien » (chap. 13) *Alan Walks, 2005, “The City-Suburban Cleavage in Canadian Federal Politics”, <i>Canadian Journal of Political Science</i> 38:2: 383-413. *Caroline Andrew, 2001, “The Shame of (Ignoring) the Cities,” <i>Journal of Canadian Studies</i> 35:4: 100-110.
10	10 mar	Les élections, les partis politiques et le système de partis	La politique de partis au Canada est-elle marquée par la continuité ou par le changement?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i> : #19- Alain C. Cairns – “The Electoral System and the Party System in Canada, 1921- 1965” #21 – Janine Brodie and Jane Jenson – “The Party System” *Amanda Bittner and Royce Koop, 2013, <i>Parties, Elections and the Future of Canadian Politics</i>, Vancouver: UBC Press: Chap 1 - Kenneth Carty, “Has Brokerage Politics Ended? Canadian Parties in the New Century”;

				Chap 14 – Royce Koop et Amanda Bittner, “Parties and Elections after 2011: The Fifth Canadian Party System?”
11	17 mar	Les tribunaux	Existe-t-il une tension entre les pouvoirs judiciaires et parlementaires?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i>: #47 - Peter Russell – “The Political Purposes of the Canadian Charter of Rights and Freedoms” #48 - Peter Hogg, A.A. Bushell – “The Charter Dialogue Between the Courts and Legislatures” #49 – Beverly McLachlin – “Courts, Legislatures and Executives in the Post-Charter Era” #50 - F.L. Morton, Rainer Knopff – “The Charter Revolution and the Court Party” *Emmett Macfarlane, 2017, “‘You Can’t Always Get What You Want’: Regime Politics, The Supreme Court of Canada, and the Harper Government”, <i>Canadian Journal of Political Science</i> 51:1, 1-21.
12	24 mar	Voyage au Parlement, OTTAWA		
13	31 mar	La gouvernance autochtone	Quelle devrait être la relation entre l’État canadien et les peuples autochtones?	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i>: #10 – Royal Commission on Aboriginal Peoples – “People to People, Nation to Nation” #58 – Mary Ellen Turpel – “Patriarchy and Paternalism: The Legacy of the Canadian State for First Nations Women” #61 – Jean Chrétien – “The White Paper” #63 – Taiaiake Alfred – “Wasáse: Indigenous Pathways of Action and Freedom” * Martin Papillon, 2013, « Politique autochtone : il est temps de reconnaître le rôle des provinces », <i>Options politiques</i> (février). *Ken Coates, 2008, <i>La Loi sur les Indiens et l’avenir de la gouvernance autochtone au Canada</i>, Centre national pour la gouvernance des Premières Nations, 1-34.
14	7 avr	Le multi-culturalisme, l’inter-culturalisme, et le bilinguisme	Quel devrait être le rôle de l’État canadien dans la gestion des relations linguistiques et ethniques? Travaux finaux à remettre	Dans <i>Essential Readings (manuel)</i> : #67 – Pierre Elliott Trudeau – “Statement on Multiculturalism” #68 – Guy Rocher – “The Ambiguities of a Bilingual and Multicultural Canada” #70 – Debra Thompson, “Is race political?” *François Rocher et Micheline Labelle, 2013, « L’interculturalisme comme modèle d’aménagement de la diversité : compréhension et incompréhension dans l’espace public québécois »

Annexe C – Voyage sur la Colline parlementaire / Parliament Hill field trip, 24 MAR 2020
Agenda provisoire / Draft Schedule

0700 Départ / Departure, Parade Square RMC

0930 Arrivée au Bureau du Conseil privé / Arrival at Privy Council Office, 80 Wellington St. (Elgin & Metcalfe)

0945 – 1015 – Procédures d'entrée au BCP / PCO entry procedures

1015 – 1100 – Présentation du LCol Philippe Sauvé au sujet du fonctionnement du BCP et des relations avec le Bureau du Premier ministre / Talk with LCol Philippe Sauvé about PCO's functioning and relationship with the Prime Minister's office (PMO)

1100-1130 – Rencontre avec M. Daniel Jean, conseiller du Premier ministre et chef de l'Agence nationale de sécurité et d'intelligence / Meeting with M. Daniel Jean, National Security and Intelligence Advisor to the Prime Minister

1145 – 1200 Transit vers l'entrée du Sénat / Transit to Senate entrance

1200 – 1210 Rencontre avec la Sénatrice Jane Cordy / Meeting with Senator Jane Cordy

1210 – 1230 Visite de la Chambre du Sénat / Visit of Senate Chamber

1230 – 1330 Lunch

1345 – 1400 Procession du Président / Speaker's procession

1400 – 1430 Période de questions, Chambre des Communes / Question Period, House of Commons

1430 – 1450 Visite de la Salle du cabinet / Visit of Cabinet Room

1450 – 1500 Rencontre avec le Chef d'état-major / Meeting with the Chief of Defence Staff

1515 – 1700: Meetings with MPs and National Defence critics

- 1600: Le Très Honorable Premier ministre / The Right Honourable Prime Minister, Mr. Justin Trudeau
- 1630: M. Mark Gerretsen, député / Member of Parliament, Kingston-and-the-Islands

1700: Départ d'Ottawa / Departure from Ottawa

1900: Retour au CMR / Return to RMC